

Construction en cours et divorce

Par anssso

Bonjour,

je suis mariée et maman d'une petite fille de 4ans. Mon mari et moi avons signé tous les papiers pour la construction de notre maison (crédits, permis de construire, notaire, ...)

aujourd'hui les choses en sont plus ce qu'elles étaient il y a encore à peine quelques semaines... je songe au divorce...

quelles solutions puis-je avoir :

- que l'on se sépare avant le début de la construction (prévue le mois prochain)
- que j'attende la construction avant la séparation ?
- que je puisse reprendre le crédit seule et faire louer ma maison durant quelques années histoire de ne pas m'endetter ?
- ou autre meilleure solution ?

dans tous les cas, ma vie avec mon mari est terminée, il me faut connaître le moment le plus propice pour ne pas nous endetter... si cela est possible...

merci pour votre aide, cordialement.

Par jeetendra

Chambre des Notaires
26, rue Georges-Ermant
BP 541
02000 LAON
tél. 03.23.20.27.47

Bonjour, comme il y a un bien immobilier en cause, contactez la Chambre des Notaires à LAON, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des justiciables, ils vous renseigneront en ce sens, bon dimanche à vous.

Par anssso

Merci à vous, je vais me renseigner au plus vite.

Cordialement